

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

(affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

SEANCE DU 11 NOVEMBRE 2009

Le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni le onze novembre 2009 à dix heures à la mairie sous la présidence de M. Jean-Claude DUGENEST, maire.

Présents : DUGENEST Jean-Claude, GALLAND Raymond, ABIAN Vincent, ELIES Christian,, LABERGERE Marcel, GUILBAUD Monique, FRAGNIER Jacques, GRAND Gérard, , MAZAL Chantal et CARON Patricia PINET Franck, FORTINEAU Vincent EMONIN Michel BONESME Christiane

Absent excusé : FLEUR Cyril

A l'ordre du jour figuraient les questions suivantes :

Décision modificative :

Monsieur le Maire signale qu'avant le commencement des fondations de la salle polyvalente, il est nécessaire de revoir le tracé des écoulements d'eaux usées et d'eaux pluviales en provenance de la mairie et du bureau de poste.

La reprise des réseaux est estimée à 9 289.86 € TTC par l'entreprise BM Renov.

Pour assurer le paiement de ces travaux, il est nécessaire d'effectuer un virement de crédit.

Monsieur le Maire propose que soit prélevée sur les dépenses imprévues (chapitre 20) la somme de 15000.00 € et que soient affectés 12000.00 € au compte 2153 réseaux divers et 3000.00 € au compte 21318 autres bâtiments publics.

Le Conseil Municipal accepte l'ensemble de ces propositions.

Indemnités de conseil au receveur municipal :

Le Conseil Municipal donne son accord pour que soit accordée au receveur municipal M VANGAEVEREN Jean-Philippe l'indemnité de conseil soit la somme de 372.18 € calculée selon la procédure réglementaire.

La Séance est levée à 10 h 30

Le Maire,

Jean-Claude DUGENEST